



## AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Décret relatif à la gestion et à l'assainissement des sols, le Service public de Wallonie – Direction de l'Assainissement des sols est saisi d'une demande de projet d'assainissement.

Cette demande est introduite par Mr Pierrot Loyens, Rue de Rabotrath, 199 à 4711 Walhorn

Le terrain concerné est situé 4711 Walhorn, Rue de Rabotrath, 197 et est cadastré Div II, Sect F, n° 141L

Le projet consiste en l'assainissement du sol.

Le dossier peut être consulté du lundi au vendredi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 19h à l'adresse suivante : rue de l'Eglise, 46 à 4710 Lontzen.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Hompesch téléphone 087/89 80 57 mail manuela.hompesch@lontzen.be, dont le bureau se trouve à 4710 Lontzen, Rue de l'Eglise, 46.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 21/03/2023 au 04/04/2023 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue de l'Eglise, 46 à 4710 Lontzen,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : manuela.hompesch@lontzen.be

Lontzen, le 14/03/2023

Le Directeur général,  
R. RITZEN



Par le Collège :

Le Bourgmestre,  
P.THEVISSSEN